

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Saint-Pouange

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	14	14 + 1 pouvoir

Date de convocation 24 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil Municipal, qui a eu lieu Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Olivier DUQUESNOY**, Maire.

Présents : **SAMSON-SEVESTRE Matthieu, LINAT SALAMI Emilie, GOSSO Brigitte, de MARCH Stéphane, BOUTTEN Gérard-Antoine, CADET Déborah, PREAUX Delphine, CUILIERE Guillaume, VIGNERON Julien, BELL Kristelle, OLIVEAU Eloïse, DUQUESNOY Olivier, FLISOT Mélanie, THOMAS Christian.**

Absents : .

Représentés : **DRUMINY Maxence pouvoir donné à BOUTTEN Gérard-Antoine.**

Madame OLIVEAU Eloïse a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Désignation de membres à la commission de contrôle de la liste électorale
N° de délibération : 2026042808

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	1	15	0	0	0

À la suite du renouvellement général des conseillers municipaux de mars 2026, le conseil municipal doit procéder au renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Dans les communes dans lesquelles deux listes sont représentées au conseil municipal :

La commission de contrôle est composée de 5 membres titulaires et éventuellement des suppléants.

- Trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;

- Deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Ne peuvent pas être membres de la commission : le maire, les adjoints titulaires d'une délégation, quelle qu'elle soit, et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur les listes électorales.

Monsieur le Maire propose :

	Liste ayant obtenu le plus de voix	Deuxième liste
Titulaires :	Présidente : Kristelle BELL	
	Stéphane DE MARCH	Gérard-Antoine BOUTTEN
	Emilie LINAT SALAMI	Delphine PREAUX
Suppléants	Brigitte GOSSO	Maxence DRUMINY

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à la liste des membres de la commission de contrôle de la liste électorale présentée ci-dessous.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Olivier DUQUESNOY,
Maire



Olivier DUQUESNOY
2026.05.11 08:02:32 +0200
Ref:10968045-16537474-1-D
Signature numérique
le Maire

OLIVIER DUQUESNOY